

AQUATHLON «DEFI DU PETI SETORI »

Présentation :

L'Aquathlon consiste à enchaîner natation et course à pied dans cet ordre, sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines.

L'Aquathlon « Défi du Petit Sétori » est organisé par l'association sportive SETE THAU TRIATHLON » sur la plage du LAZARET à SETE et ce sous l'égide du règlement FFTRI 2018 en vigueur.

Plus d'informations à venir sur site internet www.sete-thau-triathlon.fr

Date de l'épreuve :

Départ de course le dimanche 9 septembre 2018 à 14h30.

La remise des dossards aura lieu entre 13h00 et 14h00 au stade Joliot Curie le dimanche 9 septembre.

Lieu de l'épreuve :

Les épreuves ont lieu sur la plage du Lazaret à la Corniche à Sète .

La course à pied s'effectue le long de la Corniche à Sète .

Tarifs inscriptions 2€

Les inscriptions peuvent se faire soit

Vendredi 7 et samedi 8 septembre de 17h à 20 h

1027 bd de Verdun à SETE

Ou sur place le dimanche 9 septembre, stade Joliot curie de 13h à 14h /

Distance et catégories d'âge suivant le règlement FFTRI 2018 soit :

- 200 mètres de natation et 1500 mètres de course à pied pour les pupilles 2ème année .(soit 2007)

- 300 mètres de natation et 2000 mètres de course à pied à partir des benjamins minimes et cadets soit nés en :

2005 et 2006 pour les benjamins

2003 et 2004 pour les minimes

2001 et 2002 pour les cadets

Conditions d'accès : Les épreuves sont accessibles aux licenciés FFTRI ainsi qu'aux non-licenciés.

Pour les non- licenciés FFTRI une assurance Pass journée est obligatoire (offerte par le club) : formulaire à télécharger et remplir sur le site <http://sete-thau-triathlon.fr/>

Déroulement de la journée :

12h30 : Retrait des dossards et inscription Stade Joliot Curie.

14h : Fin retrait des dossards.

14 h 15 : Début de l'échauffement et mise en place des chaussures et autre matériel dans le parc à transition.

14h30 : Départ Pupilles

15h : départ Benjamin / minimes / cadets

16 h : Gouter pour tous les enfants.

Tous les enfants seront récompensés, par des médailles et autres divers cadeaux.

GRAND GOUTER POUR TOUS LES ENFANTS à L'ARRIVEE.

SETE THAU TRIATHLON décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel dû au non respect des consignes de sécurité des organisateurs, des signaleurs, des services municipaux ou d'état.

SETE THAU TRIATHLON décline toute responsabilité concernant les vols ou dégradations des matériels dans l'enceinte du centre aquatique et aux abords durant toute la journée.

En cas d'événements imprévus, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les décisions nécessaires pour son bon déroulement, voire son annulation, sans que les concurrents ne puissent prétendre à remboursement de leur engagement.

Les concurrents acceptent d'apparaître sur des photos, vidéos et autres supports qui pourront être réalisés par l'organisateur. Ces documents pourront être exploités sans limite de temps par le club SETE THAU TRIATHLON sans que les sujets ne puissent demander des bénéfices.

Sur l'ensemble des épreuves, la réglementation sportive de la Fédération Française de Triathlon 2018 est appliquée.

Le présent règlement doit être lu de tous les participants et/ou de leurs représentants légaux. A ce titre, ils doivent cocher la case figurant sur le bulletin d'inscription sous peine de voir leur dossier irrecevable.

L'inscription implique l'adhésion pleine et entière du concurrent au présent règlement de course, aux instructions qui lui seront données par le directeur de course ou l'arbitre principal et à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon disponible sur :

<http://www.fftri.com/reglementation-sportive>

Obligation d'assister au briefing d'avant course pour tous les concurrents.